

Cinquante ans après la création de l'AFROSAI, contrôler l'argent public est une affaire de souveraineté et de redevabilité

Par Zara Ibrahim Mahamat Itno, Présidente de la Cour des Comptes du Tchad

Dans près de quatre pays d'Afrique subsaharienne sur cinq, l'État consacre désormais davantage de ressources au paiement des intérêts de sa dette qu'à la santé ou à l'éducation de ses citoyens. Ce constat, dressé ce mois-ci par la Banque mondiale, illustre mieux que tout discours l'enjeu des travaux que N'Djamena accueillera du 02 au 06 novembre 2026.

Pendant cinq jours, les Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques du continent se réuniront dans notre capitale à l'occasion de la 63^{ème} réunion du Comité directeur de l'AFROSAI. Ce rendez-vous revêt une portée particulière : il coïncide avec le cinquantième anniversaire d'une organisation née à Yaoundé en novembre 1976, qui rassemble aujourd'hui les Institutions Supérieures de Contrôle du continent africain. Pour le Tchad, accueillir cette rencontre est un honneur. Pour toutes les ISC, c'est une responsabilité.

Cinquante ans, c'est l'âge des bilans. Le nôtre tient en une phrase : l'AFROSAI a su durer. De Lomé à Tripoli, de Yaoundé à Rabat, elle a changé quatre fois de siège, connu seize présidences et traversé crises et ruptures politiques sans jamais se dissoudre. Peu d'organisations panafricaines peuvent en dire autant. Cette constance repose sur une conviction partagée : l'argent public n'appartient ni aux gouvernements ni aux administrations. Il appartient aux citoyens, auxquels des comptes doivent être rendus sur son utilisation.

Mais un anniversaire n'a de sens que s'il permet de préparer l'avenir. Or, les enjeux ont profondément changé. Pendant des décennies, nos institutions ont d'abord vérifié la régularité des comptes. C'était nécessaire, mais ce n'est plus suffisant. En Afrique subsaharienne, la dette publique du pays médian est passée de 29 % du PIB en 2012 à 57 % au début de l'année 2025. Chaque franc emprunté engage les générations futures. Savoir s'il a été emprunté à bon escient, judicieusement dépensé et s'il a permis de construire l'école, la route ou le dispensaire promis n'est plus une simple question technique. C'est une question de souveraineté.

Car un État qui rend des comptes est un État crédible. Il peut emprunter à de meilleures conditions, rassurer ses partenaires et convaincre ses propres citoyens de consentir à l'impôt. L'opacité, elle, se paie : en taux d'intérêt, en défiance et en dépendance. Le contrôle des finances publiques n'est donc pas un frein à l'action publique. Il en est une garantie essentielle.

C'est tout le sens des travaux de N'Djamena. Le Comité directeur évaluera à mi-parcours le Plan stratégique 2022-2027 de l'AFROSAI et adoptera son programme de travail pour l'année à venir. Une table ronde sera consacrée à la dette publique en Afrique, à son financement et à sa soutenabilité. Un protocole d'accord révisé sera également signé avec la Commission de l'Union africaine, afin de renforcer l'ancrage de nos institutions dans l'agenda continental.

Les défis à venir sont connus : la dette, le changement climatique, la numérisation de la dépense publique et les flux financiers illicites qui privent chaque année le continent de ressources considérables. Aucune institution ne peut les affronter seule. C'est précisément là que réside la force de l'AFROSAI : partager les méthodes, former les auditeurs et élever collectivement nos standards. La Cour des comptes du Tchad, qui préside la commission technique de l'AFROSAI chargée du renforcement des capacités organisationnelles (CRCO), entend y prendre toute sa part.

Le Tchad est souvent présenté comme le berceau de l'humanité. Qu'il accueille, cinquante ans après Yaoundé, les institutions chargées de veiller sur l'argent public africain revêt une forte valeur symbolique : celle d'un continent qui ne se contente plus de dénoncer la mauvaise gestion, mais qui se donne les moyens de la prévenir.

Les cinquante prochaines années de l'AFROSAI se jugeront à l'aune d'une seule question : **les Africains auront-ils davantage confiance dans l'utilisation de leur argent public ?**

C'est à cette aune que nous demandons à être jugés.

Source des chiffres : Banque mondiale, Africa Economic Update, octobre 2026, cité par Nairametrics, 11 octobre 2026.